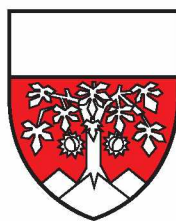


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. M. Amaudruz, municipal

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT



*Les Autorités
et le personnel communal
vous souhaitent
d'excellentes Fêtes et
une Bonne et heureuse Année*

Billet du Syndic

Les temps changent et notre Commune doit aujourd'hui faire face à son nouveau destin; assumer son statut de Commune de la périphérie en développement

Le Mont-sur-Lausanne fut jusqu'à récemment, une Commune campagnarde qui assurait une large partie de sa prospérité sur le développement de zones villas accueillant une population à bonne capacité fiscale. Elle vivait bien largement, libérée qu'elle était de lourds investissements à consentir dans les infrastructures publiques comme les sports, la culture, les transports publics ou les écoles.

Actuellement, l'agglomération lausannoise pousse vers le haut et s'étend vers Le Mont. On peut l'approuver ou le regretter, mais les décisions de ce développement ont été prises dans ce sens, dans les années 90, par les citoyens et les autorités communales. Ce sont des tendances auxquelles il n'est pas possible de s'opposer. Encore faut-il les gérer convenablement en défendant les intérêts légitimes de notre Commune et de ses habitants.

A ce jour, nous pouvons identifier deux phases dans le développement communal. La première, dans laquelle nous sommes et qui a commencé il y a peu d'années, qui devrait être achevée vers 2016, verra le nombre d'habitants passer de 6'500 à 8'000. Elle correspond aux constructions réalisées au Rionzi et celles actuellement en cours dans le secteur de Champs-Meunier et du Bugnon. Cette croissance importante l'est aussi en termes d'investissements lourds et coûteux. Certains sont déjà réalisés, tels que les transports publics, les équipements sportifs ou un nouveau dépôt de voirie; d'autres en cours de réalisation comme les nouveaux bâtiments scolaires, des locaux pour l'accueil des enfants en milieu scolaire ou encore de nouvelles garderies.

La deuxième, cette phase de développement commencera entre 2016 et 2020, période où le syndicat péréquatif communal aura éventuellement été achevé et validé. Se construiront alors des zones comme les Echelettes, Montenailles ou la Valleyre pour ne citer que ces futurs quartiers d'habitations. La population montaine se développera et pourrait atteindre environ 12'000 âmes en plusieurs années. Cela créera de nouveaux besoins, donc de

nouveaux investissements lourds et coûteux. Il faudra que la Commune soit alors en mesure d'y faire face. A ce stade, nous ne saurions transmettre à nos successeurs des comptes communaux lourdement grevés.

Deux phases et deux fois des perspectives financières lourdes qu'il nous faut et faudra assumer sur la durée.

Ce journal, selon notre rythme de parution, est le dernier de l'année. Il annonce que l'année 2012 s'efface et qu'une nouvelle ouvre ses portes.

Qu'il me soit permis de vous remercier ici, toutes et tous, pour votre engagement professionnel et personnel au service de la collectivité en général et de notre Commune en particulier. A vous habitants, petits et grands; à vous qui animez et faites vivre notre cité: sociétés locales, associations, commerçants et artisans. A vous qui êtes dans la peine ou la solitude pour que vous trouviez le chemin de l'espoir.

Je vous adresse en mon nom et au nom de la Municipalité nos meilleurs vœux, nos remerciements et de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Sueur, Syndic

A la découverte des services communaux

Voirie prête pour l'hiver

Deux cents tonnes de sel, cinq kilomètres de barrières à neige, 2'000 piquets pour jalonner les routes et signaler les bornes d'incendie: l'hiver ne fait pas peur à la Voirie du Mont. Surtout pas à André Pittet, chef d'équipe depuis 15 ans.



André Pittet: « Un métier accaparant mais stimulant »

Présentez-nous l'équipe qui va nous permettre de circuler et de nous balader en toute sécurité ce prochain hiver sur les routes du Mont.

• Il s'agit tout d'abord de ma propre équipe, qui comporte huit collaborateurs. Durant la saison froide, elle est complétée par les employés en charge des espaces verts. Enfin, selon les besoins, nous engageons à la demande deux auxiliaires armés d'une pelle et d'un bidon pour dégager les passages piétons, les marches d'escalier, les alentours des « moloks ». Au total, ce sont donc une vingtaine de personnes qui veillent sur les 60 kilomètres de routes et les 40 kilomètres de trottoirs de la Commune.

Et le parc de véhicules ?

• Il est constitué de deux gros camions, qui opèrent sur les grands axes. Nous les empruntons avec leur chauffeur à une entreprise de Cugy. Nous dispo-

sons aussi de trois « transporters » qui appartiennent à la Commune et qui sont affectés aux routes ordinaires ainsi que de plusieurs petits véhicules pour le dégagement des trottoirs et des places publiques. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'entretien du réseau incombe entièrement à la Commune. L'Etat ne prend plus le moindre hectomètre à sa charge. Pour notre part, nous avons encore un arrangement avec la commune de Cugy, dont nous déneigeons et salons la route principale jusqu'à « L'Escapade ».

pouvoir réagir face aux congères qui se forment. Le risque de gel, lui aussi, nous cause des tracas. Il convient parfois de réagir très vite, au petit matin, quand le ciel devient clair et que le thermomètre chute brutalement. Dans un cas comme dans l'autre, il convient de démarrer le plus vite possible. Dès que le trafic s'intensifie, nos véhicules sont bloqués dans les colonnes de voiture et peinent à avancer.

Comment les choses se passent-elles avec les tl ?

• Si nécessaire, j'appelle les tl pour les tenir au courant des travaux de déblaiement en cours. De fait, l'arrivée de la ligne 8 au Grand-Mont a passablement changé la donne. Nous devons par exemple entretenir la route de Lausanne et celle de Cugy jusqu'à minuit. La circulation des bus constitue évidemment une priorité. Il suffirait qu'un véhicule des tl se mette en travers de la route pour que l'ensemble du trafic soit paralysé. C'est aussi pour cette raison que nous dégageons en premier lieu la chaussée sur le trajet des bus dès 5 h 30 le matin.

Sale-t-on encore les routes aussi généreusement que par le passé ?

• Nous avons sensiblement réduit notre consommation, encore que celle-ci dépende prioritairement des conditions climatiques. En moyenne, nous utilisons un peu plus de 100 tonnes par année. L'hiver dernier, nous étions légèrement en dessous avec quelque 90 tonnes. Mais il est arrivé que nous déversions plus de 200 tonnes, ce qui équivaut à la capacité des deux silos que nous possédons à Manloud. Par précaution, dès que l'un d'eux est vide, nous le réapprovisionnons. Il n'empêche: d'une manière générale, nous modérons notre consommation. Sur certaines chaussées, des panneaux signalent ce « salage réduit ».

Et les gravillons ?

• Il arrive qu'on y recoure parfois. Mais l'usage des gravillons est délicat. Il y a quelques années, on en répandait encore entre 200 et 250 m³. Hélas, même si l'efficacité de ce produit ne fait aucun doute, on causait passablement de dégâts, en particulier aux carrosseries. Il nous est même arrivé de casser des vitres. Sans compter que les pilotes de deux-roues n'aiment pas beaucoup ces petits cailloux. Enfin, l'ensemble de l'opération est très onéreux. Après avoir été déversés, les gravillons doivent être balayés, récupérés puis évacués vers les chemins forestiers.

Qui sonne l'alarme lorsque les flocons tombent du ciel pendant la nuit ?

• Je me lève souvent à trois heures le matin pour évaluer la situation. J'ai aussi mis en place un service de piquet. Dans ce cadre-là, un employé prend impérativement son service à trois heures. Il consulte la météo et effectue au besoin une petite tournée d'inspection des chaussées communales. Ensuite, soit il convoque une équipe restreinte pour une opération de salage. Soit, en cas de chutes de neige, il m'alerte pour mettre sur pied une action de plus grande envergure mobilisant toute l'équipe.

Jusqu'à quel point pouvez-vous vous fier aux prévisions météorologiques ?

• Je regarde celles de la télévision et celles de Meteosuisse sur internet. Je les reçois aussi par sms. Elles donnent une première indication. Elles ne renseignent cependant pas avec suffisamment de précisions sur la situation locale. Si la bise se lève, il faut

Les Montaines et les Montains apprécient-ils les prestations de leur Service de voirie ?

- *Disons que la population ne se prive pas de réagir. Parfois pour se plaindre que la neige n'est pas poussée du bon côté et qu'elle bloque telle ou telle sortie... Ou que les routes et les trottoirs ne sont pas suffisamment dégagés ou alors trop tardivement. Mais ces réactions négatives sont peu nombreuses. D'une manière générale, les citoyens apprécient notre labeur. Nous pourrions d'ailleurs le rendre plus efficace encore si certains propriétaires fonciers taillaient leurs haies conformément aux dispositions légales. Celles qui empiètent sur les trottoirs entravent considérablement le passage de nos véhicules et nuisent à la qualité de notre travail.*

Et quand l'hiver sera passé, vous allez vous ennuyer ?

- *Pas vraiment, non, même si l'hiver représente la saison la plus accaparante pour nous. Outre les tâches saisonnières, notre cahier des charges est particulièrement dense (voir encadré). Je ne m'en plains pas car il est aussi extrêmement varié et donc très stimulant.*

Propos recueillis par
Auguste Bouvreuil

Bio express

André Pittet, 43 ans, originaire de Villars-le-Terroir, habite Le Mont depuis 22 ans, au service de la Commune depuis plus de 20 ans et chef de service depuis plus de 15 ans, situation de famille: marié, 4 enfants, pratique le ski en hiver et, en été, sur son propre bateau, la navigation sur le lac Léman.

Des prestations tous azimuts

Si l'on imagine aisément que la Voirie s'occupe de dégager la neige en hiver et de tondre les pelouses en été, on ignore souvent que ses tâches l'amènent aussi à (liste non exhaustive):

- collaborer aux cérémonies funéraires (fabrication de cadres pour le cimetière)
- procéder à la désaffectation des tombes
- contrôler les collecteurs et les stations de pompage
- poser les panneaux de signalisation (y compris pour les votations et élections)
- collecter le papier
- ramasser les animaux morts sur la voie publique
- nettoyer les ruisseaux et les grilles de retenue
- soutenir logistiquement l'organisation des fêtes villageoises (Fête de mai, 1^{er} août, Torrée, St-Nicolas, etc.)
- nettoyer les édicules publics et les vitres des arrêts de bus.

Reflets du Législatif

Ordre du jour modifié pour la séance du Conseil communal du 8 octobre dernier. En effet, avant que le Législatif ne se prononce sur la gestion des déchets et l'Arrêté d'imposition 2013, le syndic Jean-Pierre Sueur (lire son «Billet» en première page) s'est exprimé sur le développement de la Commune, ses investissements, ses comptes et son financement. D'ici à 2016, le Mont comptera près de 8'000 habitants (actuellement: 6'500), en particulier grâce à l'arrivée de nouveaux habitants dans les quartiers de Champs-Meunier, du Rionzi et du Bugnon. Si l'on porte cet horizon à 2020, la population augmentera encore de 4'000 âmes pour peu que les constructions projetées aux Echelettes, à la Côte-à-la-Gruz, à Etavez-Devant, aux Montenailles ou à la Vallée se concrétisent.

Ecoles, accueil de l'enfance et de la petite enfance, transports publics, administration, équipements de sport, sécurité: pour faire face aux besoins nouveaux, la Commune prévoit d'investir 70 millions en l'espace de dix ans. Certaines dépenses ont déjà été engagées. Le centre de voirie de Manlout a coûté 11 millions, les aménagements liés aux transports publics et les équipements sportifs près de 10 millions. Le plus gros morceau concerne les bâtiments scolaires qui reviendront à terme (c'est-à-dire jusqu'au crédit de réalisation du troisième bâtiment) à 45 millions.

Pour obtenir davantage de ressources et recourir le moins possible à l'emprunt, la Municipalité a estimé ses besoins à 4 millions supplémentaires par année. A fin 2012, l'endettement brut de la Commune sera de 48 millions et, à fin 2013, de 68 millions, ce qui correspond au plafond d'endettement adopté par le Conseil communal pour la durée de la législature. Les investissements et charges supplémentaires devront impérativement être financés par des recettes complémentaires. Raison pour laquelle l'Exécutif a proposé au Conseil de porter le point d'impôt communal à 75 % de l'impôt de base (actuellement: 69 %). A l'unanimité, la Commission des finances du Conseil s'est rangée à cette manière de voir, que le corps délibérant a entériné sans opposition.

La gestion des déchets et, en particulier, son financement, ont également mobilisé l'attention du Conseil. Taxe au sac et taxe forfaitaire: ces deux éléments vont aussi amener des liquidités dans le ménage communal (équivalant à environ 3 points d'impôt, à ajouter aux 6 points de l'Arrêté d'imposition.) Vendus au prix de 2 francs, les sacs usuels de 35 litres n'ont pas suscité de débat, sauf sur des questions de détail. Les familles avec petits enfants (et donc



2'000 piquets pour cinq kilomètres de barrières à neige

Photo: Joël Guillet

avec de nombreuses couches-culottes à éliminer) pourront retirer gracieusement trois fois cinq rouleaux de sacs de 35 litres auprès de l'Administration communale. La taxe forfaitaire, elle, a déclenché une dizaine d'interventions, essentiellement à propos des personnes exonérées. Finalement, les jeunes jusqu'à 20 ans n'auront pas à s'acquitter du montant fixé à Fr. 95.– par habitant.

Le Conseil s'est encore prononcé sur un postulat concernant la sécurité routière à la route de Penau, qu'il a décidé de transmettre à la Municipalité pour étude et rapport. Il s'est en revanche opposé à une telle démarche à propos d'un autre postulat visant à obtenir de la Commune qu'elle fournisse du travail aux requérants d'asile logés sur son territoire. La prochaine séance est agendée au 17 décembre. Entre autres points, les Conseillers débattront du Budget 2013. Rappelons enfin que les procès-verbaux des séances sont intégralement disponibles sur le site internet de la Commune (rubriques « autorités » puis « séances »).

Joël Guillet
Secrétaire du Conseil

De la Municipalité

Tout savoir sur la gestion des déchets

Dès le 1^{er} janvier 2013, les Montaines et les Montains devront impérativement utiliser les sacs-poubelles officiels, de couleur blanche et verte, vendus par rouleaux de dix pièces dans les commerces de la région. Ils devront également s'acquitter d'une taxe annuelle de 95 francs par habitant. Le point sur ces nouveautés en quinze questions.

1. Pourquoi changer un système qui fonctionne bien ?

La Loi fédérale sur la protection de l'environnement, la Loi cantonale sur la gestion des déchets ainsi qu'un arrêt du Tribunal fédéral obligent les communes à revoir leur pratique en matière d'élimination des déchets. En particulier, s'agissant du financement de cette opération, le recours au produit de l'impôt n'est plus admis. On parle dès lors de solution causale ou de principe du pollueur-payeur, chaque habitant étant « taxé » en fonction de la quantité de déchets qu'il produit effectivement.

2. La Commune du Mont est-elle la seule à imposer ces nouveautés ?

Près de 80 % de la population helvétique élimine déjà ses déchets selon le principe de causalité. Incitées à faire de même par le Conseil d'Etat, de nombreuses communes vaudoises ont décidé de s'unir et d'instaurer un concept régional répondant au slogan : 1 sac – 1 couleur – 1 prix – 1 région. Si certaines communes éprouvent quelques difficultés à mettre ce concept en pratique d'ici au début de l'année prochaine, elles devront finalement s'y résoudre. Quand bien même les autorités locales demeurent souveraines dans le choix de certaines options ainsi que pour élaborer leur règlement sur la gestion des déchets.

3. Où pourra-t-on acheter les sacs en question ? Combien vont-ils coûter ? Quels seront les modèles disponibles ? A partir de quand ?

Durant le mois de décembre, afin de familiariser les Montaines et les Montains aux nouveaux sacs, de couleur blanche, la Commune en fera gracieusement parvenir un exemplaire de 17 litres à chaque ménage. Les rouleaux de 10 sacs, seront disponibles dans la plupart des commerces de la région dès le 10 décembre. On pourra les obtenir en format de 17, 35, 60 et 110 litres, comme jusqu'à maintenant. Le prix sera respectivement de Fr. 10.–, Fr. 20.–, Fr. 38.– et Fr. 30.– (les rouleaux de 110 litres ne comportant que 5 sacs).

4. Y en aura-t-il dans toutes les surfaces commerciales ?

Les sacs taxés pourront être achetés n'importe où dans le Canton. A noter que le prix sera partout identique.

5. Les familles avec des enfants en bas âge obtiendront-elles des facilités ?

Les familles avec de petits enfants (et donc de nombreuses couches-culottes à éliminer) pourront retirer gracieusement trois fois cinq rouleaux de sacs de 35 litres auprès de l'administration communale, une fois au moment de la naissance de l'enfant puis lorsque celui-ci sera dans sa première et dans sa seconde année. De la même manière, les enfants et jeunes adultes seront exonérés de la taxe forfaitaire (voir ci-après) jusqu'à leur 20^e anniversaire. Ils n'y seront soumis que dès le 1^{er} janvier de l'année qui suit cet anniversaire.

6. Les nouveaux sacs peuvent-ils accueillir tous les déchets sans restriction ?

Ils sont exclusivement destinés aux ordures ménagères courantes. Les déchets dits valorisables, comme le verre, le papier, les déchets compostables, les textiles et les métaux ne doivent pas y figurer. De la même manière, les déchets encombrants ou spéciaux (appareils électriques, batteries de voiture, pneus, etc.) doivent être déposés à la déchèterie. On entend par déchets encombrants tous les déchets autres que valorisables ne pouvant être introduits dans un sac de 110 litres.

7. Où les sacs d'ordures ménagères pourront-ils être déposés ?

Le système actuel de collecte des déchets ne va pas changer. Les sacs pourront être déposés au même endroit, aux jours indiqués sur le « Tableau de ramassage des ordures » que tous les ménages reçoivent dans leur boîte aux lettres et qu'ils peuvent aussi se procurer auprès de l'Administration communale. De la même manière, pour les quartiers qui en bénéficient, les conteneurs terriers (« Moloks ») demeurent à disposition des citoyennes et citoyens. Quant à la benne mise à disposition des habitants à la déchèterie de Manlout, elle sera destinée uniquement aux sacs taxés.

8. Quels risques prennent les citoyennes et citoyens qui recourent à des sacs non officiels ?

Les expériences faites jusqu'à ce jour au niveau national indiquent que seuls 1 à 2 % des déchets sont emballés dans des sacs non officiels. Comme les autres communes, celle du Mont opérera des contrôles qui seront effectués par des employés assermentés, parfois à l'échelle régionale. Charge à ces collaborateurs de constater les infractions, voire d'ouvrir les sacs pour en retrouver les propriétaires. Les contrevenants seront mis à l'amende selon les dispositions du Règlement communal en vigueur.

9. Les citoyens n'auraient-ils pas meilleur temps de renoncer à certains emballages ou de retourner ceux-ci au magasin ?

Indiscutablement, le concept retenu va inciter les citoyennes et citoyens à mieux trier leurs déchets, voire à changer leur comportement dans les magasins, peut-être en s'inspirant de l'adage qui veut que « le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit ». Il n'est pas inutile de rappeler que certains objets (appareils électriques et électroniques,

néons, piles, etc.) sont soumis à la taxe anticipée de recyclage (TAR). Les commerces ont donc l'obligation de les reprendre. Il en va de même des emballages dont on peut se débarrasser sitôt après avoir franchi la caisse des magasins. Notons enfin que, dès janvier prochain, les magasins Migros reprendront, outre les bouteilles en PET, tous les emballages en plastique (flacons de shampooing, de ketchup, etc.).

10. Outre les sacs qui vont coûter plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de francs par année aux ménages montains, pourquoi prélever en plus une taxe forfaitaire ?

Sur la base des comptes de 2011, l'élimination des déchets coûte près d'un million de francs par année à la Commune du Mont. A l'avenir, près de la moitié de cette dépense devrait être couverte par la taxe au

sac. La taxe forfaitaire, elle, a été introduite pour compléter cette somme. La Municipalité est compétente pour en déterminer le montant. Pour 2013, celui-ci a été arrêté à Fr. 95.– par habitant et par année.

11. Comment cette taxe sera-t-elle prélevée ?

Elle fera l'objet d'une notification spéciale en début d'année.

12. Qui sera exempté de cette taxe forfaitaire ?

Les personnes défavorisées ou dans le besoin, celles qui bénéficient de prestations sociales (prestations complémentaires, revenu d'insertion, assurance invalidité, etc.) ou qui souffrent d'incontinence en seront partiellement ou entièrement exemptées. Pour cela, elles devront déposer une demande auprès du CMS.

13. Les entreprises installées dans la Commune vont-elles également devoir utiliser des sacs officiels et payer la taxe ?

Les entreprises organisent comme elles le désirent mais à leurs frais l'élimination de leurs déchets industriels. Pour leurs ordures ménagères (par exemple, celles provenant de leurs bureaux), elles peuvent utiliser les sacs officiels qui leur sont vendus aux mêmes conditions qu'aux ménages privés. Les entreprises sont en outre soumises à une taxe forfaitaire de Fr. 190.–.

14. Finalement, la taxe au sac et la taxe forfaitaire vont apporter beaucoup d'argent supplémentaire à la Commune. Comment la Municipalité compte-t-elle employer cette manne ?

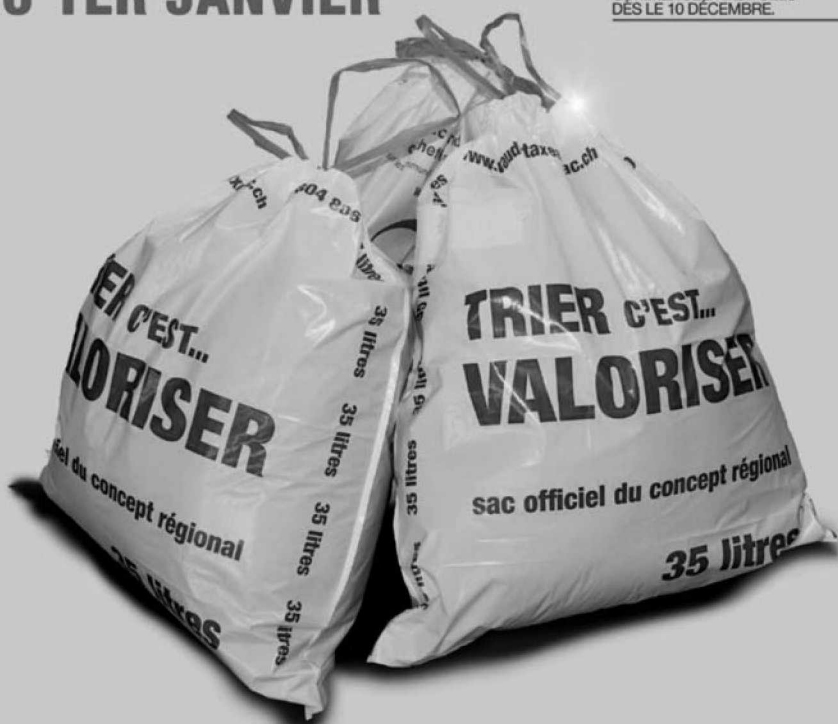
L'argent ainsi perçu couvrira les frais occasionnés par la collecte, le traitement et l'élimination des déchets. Il n'empêche, en reportant la dépense sur ses habitants, la Commune se libère d'une charge qu'elle assumait jusqu'à maintenant. La question de l'utilisation future de ce montant s'est posée au sein d'autres collectivités vaudoises. Certaines ont mis en place des systèmes de restitution compliqués et onéreux. Pour sa part, la Commune du Mont tient compte de ce montant (qui correspond à environ 3 points d'impôts) dans les ressources supplémentaires qui lui ont été accordées par le Conseil communal dans sa séance du 8 octobre (Arrêté d'imposition fixant le point d'impôt communal à 75% de l'impôt cantonal de base).

15. Qu'en est-il des prestations offertes jusqu'à maintenant aux habitants du Mont? La configuration de la déchèterie va-t-elle changer? Le ramassage du papier et des déchets encombrants va-t-il continuer ?

Les prestations de la Commune, qu'il s'agisse de celles offertes à la déchèterie de Manlout et de la Viane ainsi que du ramassage des déchets encombrants et du papier sont maintenues. Pour plus de détails, prière de consulter le «Tableau de ramassage des ordures» distribué à tous les ménages.

SEULS CES SACS OFFICIELS SERONT RAMASSÉS DANS NOTRE COMMUNE À PARTIR DU 1ER JANVIER

ILS SERONT EN VENTE DANS VOS COMMERCES HABITUELS DES LE 10 DECEMBRE.



WWW.VAUD-TAXEAUSAC.CH
0800 804 806 (NUMERO GRATUIT)
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE



gedrel

SADEC
opérateur vaudois



Entretien hivernal sur les routes communales

A l'approche de l'hiver, le service communal des travaux rappelle que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité.

Sur le réseau principal, les moyens seront mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité des chaussées de 6 heures à 22 heures. Au-delà de 22 heures, un service de salage et de déneigement ne sera effectué que dans des conditions particulières de trafic ou de météo (fortes chutes de neige, présence de pluie verglaçante ou autres phénomènes généralisés pouvant mettre gravement en danger l'automobiliste).

Il convient de rappeler que la sécurité routière hivernale ne dépend pas seulement de l'état des routes. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et leurs déplacements aux circonstances. L'équipement adéquat des véhicules est également primordial. Les conductrices et les conducteurs sont appelés à être particulièrement attentifs aux périodes de début et de fin de saison hivernale. En début de saison, l'apparition de gel soudain, souvent dû à des pluies verglaçantes ou à des brouillards givrants, n'est pas prévisible par les services d'entretien. Il n'est pas possible d'effectuer des salages préventifs sur tout le réseau pour pallier des événements locaux. En fin de saison, les routes peuvent être rendues localement glissantes par des giboulées isolées. Il convient donc d'adapter la vitesse lors de mauvaises conditions météorologiques.

Les mesures nécessaires seront prises par les responsables de l'entretien pour assurer un service hivernal conciliant les attentes des usagers, le respect de l'environnement et les moyens disponibles. Les épanduses qui équipent les camions ont été testées de manière à limiter au strict minimum la quantité de sel déversé.

Les stocks de sel de déneigement ont été reconstitués cet été et les silos de la Commune sont actuellement remplis au maximum de leur capacité. Cependant, en cas d'hiver rigoureux, l'approvisionnement risque de s'avérer difficile au niveau européen, car les fabricants n'ont pas été en mesure de reconstituer leurs réserves au terme de plusieurs saisons particulièrement rudes. Les services communaux prendront donc toutes mesures utiles pour éviter de se trouver en rupture de stock et remercient d'avance les usagers de leur compréhension et de leur contribution à la sécurité en adaptant leur conduite à l'état des routes.

*Le Service des Travaux
Michel Odier, municipal*

Déchèterie et compostière

Rappel des ouvertures de la déchèterie de Manloud et de la compostière de la Viane en décembre 2012, janvier et février 2013

- **Manloud**

Mardi	09h00 - 12h00
Jeudi	14h30 - 17h00
Samedi	13h30 - 17h00
- **Viane**

Samedi	8 décembre	
	12 janvier	
	9 février	13h30 - 17h00

*Le Service des Domaines & Forêts
Bernard Chabloz, municipal*

Bon à savoir

Festival Le Mont Musical

Bienvenue au festival de musique classique « Le Mont Musical » ! La troisième édition de ce festival de Lied et de musique de chambre aura lieu les 11, 12 et 13 janvier 2013 à l'Aula du Collège du Mottier, (vendredi et samedi 20h00, dimanche 17h00). Sept musiciens de renommée internationale dont Christian Chamorel et Finghin Collins, piano et Rachel Kolly d'Alba, violon se réuniront autour de Schubert, Mendelssohn, Rachmaninov, Gershwin et beaucoup d'autres... en toute simplicité ! Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du Mont Musical

www.lemontmusical.com

Le Mont-sur-Lausanne fête ses Jubilaires

Noces d'Or - 50^e anniversaire de mariage



Mme et M. Irène et Fernand Dévaud-Gaul, ch. du Tessin 44

Photo: J.-P. Sureur

90^e anniversaire



*Mme Margrit Coupy-Taigel,
EMS La Pensée, Ch. de Longeraie 5*

Photo: EMS La Pensée



*Mme Liliane Matthey-Tieche,
Ch. de Fontanney 42*

Photo: A. Guez

Association des Parents d'Elèves du Mont et environs

Agenda des activités à venir de l'Association des parents d'élèves (APé) du Mont, Cugy et environs

- **Novembre 2012, janvier et février 2013**
Cours « Apprendre à Apprendre »

Les premiers ateliers ont démarré et ont rencontré un franc succès. Ils ont suscité un grand intérêt de la part des parents et des enfants et certains ateliers ont été dédoublés.

- **Samedi 1^{er} décembre 2012**
Journée de la St-Nicolas

L'APé sera présente à cette journée et proposera une activité de maquillage des enfants ainsi que des cornets de pop-corn dans le but de soutenir notre association.

Regards sur notre dernière activité

- **Cours « autoprotection »**

Ces deux cours ont eu beaucoup de succès. Barbara (école d'Auto protection Tatout) a expliqué aux enfants et aux parents les règles de base pour rester en sécurité et prendre confiance en soi. Un cours vivant alimenté de bases théoriques et d'exercices pratiques.

Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site :

www.ape-vaud.ch/lemont
sous la rubrique:
programme 2012-2013.

Pour le Comité de l'APé:
Nadège Longchamp



Marché du Mont

L'hiver est à notre porte, avec son lot de mauvaises routes, de sales chemins et de trottoirs glissants !

C'est l'occasion de profiter du traditionnel Marché du Mont, qui se tient chaque jeudi, sur la Place de l'Eglise, de 15 à 18 heures; vous y trouverez un Boucher-charcutier, un Maraîcher, fruits et légumes, un Fromager, et ce à proximité de chez vous, au Mont ! Faites bon accueil à nos commerçants locaux; ils vous en remercient par avance !



Paroisse du Mont

Semaine de l'unité

Du 21 au 25 janvier 2013 de 18h30 à 19h00 dans l'Eglise du Mont

Chaque soir, nous vous proposons des recueils animés par différentes églises chrétiennes représentées dans la région sur le thème :

- « *Que nous demande le Seigneur? Dans la justice et la bonté, marcher avec Lui* » Michée 6.8

La semaine débutera par une célébration à l'Eglise catholique de Bellevaux, le dimanche 20 janvier à 10h30.

A la fin de chaque rencontre notre traditionnelle soupe sera servie à chacun !

Nous nous réjouissons de vivre ces moments ensemble, à bientôt !

Pour la paroisse:
Chantal Hoegger-Romy



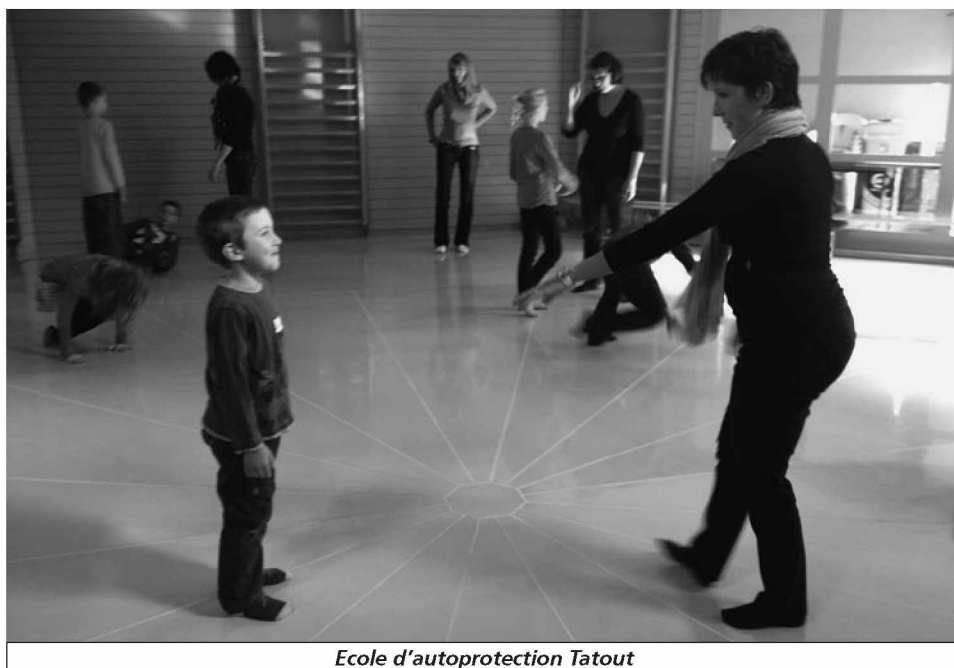
Société de Développement et Paroisse du Mont

Concert de l'Avent à l'église du Mont le dimanche 9 décembre 2012 à 17 heures

L'ensemble vocal Quilisma, qui a déjà participé aux concerts de l'Avent à l'église du Mont en décembre 2009 avec la messe de Minuit de Charpentier, notamment, vous propose à nouveau une soirée musicale proche de Noël, d'où son titre de « Concert de l'Avent ». Quelques œuvres feront directement référence à cet événement, comme par exemple, O nuit brillante de Joseph Bovet, Lux fulgebit de Javier Busto, Herouvimskaya Pesn'n (Chant des Chérubins) de Tchaikovsky, ou encore Lux aurumque de Eric Whitacre, musicien contemporain connu notamment pour avoir créé en 2009 un chœur virtuel avec cette composition. Toutefois, une grande partie du répertoire a plutôt été choisie en fonction d'un thème particulier qui s'accorde avec celui de Noël, à savoir : le thème de la lumière et de l'ombre. C'est ainsi que seront proposées des œuvres allant du XVI^e siècle (Tallis) au XX^e siècle (Pärt, Christiansen, Elgar) en passant par le XIX^e siècle (Brahms et Rachmaninov, entre autres).

L'ensemble Quilisma est composé de douze chanteurs; il a été créé en 2000 par quelques amateurs éclairés et passionnés qui, bien que très inspirés par le chant baroque, ne craignent pas, ainsi que le prouve le programme de ce nouveau concert, de faire des incursions dans les répertoires plus récents. Il est dirigé depuis 2006 par Laurent Jüni. Pour plus d'informations sur l'ensemble vocal vous pouvez consulter le site : www.quilisma.ch.

La Société de Développement, la Paroisse du Mont et l'ensemble vocal Quilisma se réjouissent de vous accueillir nombreuses et nombreux à ce concert, dont l'entrée est libre mais avec une collecte à la sortie. Vous êtes aussi chaleureusement invités à venir partager le verre de l'amitié avec les chanteurs après cette soirée musicale.



Ecole d'autoprotection Tatout

Trophée des Roses des Sables

News

Notre périple Marocain a pris fin, nous avons parcouru quelques 4'500 km sur route, piste et sable, ce fut une expérience extraordinaire.

Le Trophée des Roses des Sables est un rallye 100 % féminin à but humanitaire, basé sur l'orientation et non la vitesse. Les 183 équipes ont apporté à l'association Enfants du Déserts: 35 tonnes de matériel médical, d'hygiène et scolaire, 10 appareils auditifs neufs, 30 enfants ont été équipés de lunettes à leur vue. La caravane du Trophée a pratiqué 1600 consultations pédiatriques et dentaires et a posé 2 puits équipés de pompe à eau. Les Roses ont parrainé 51 enfants.

Nous avons parcouru le Sud-est du Maroc, à l'aide d'un road book et d'une boussole, les 7 étapes du rallye nous ont fait découvrir des paysages magnifiques, du sable mou, et des populations vivants dans des conditions « hors temps ».

Nous sommes très fières d'avoir terminé ce rallye sans bobo. Edouard notre patron n'a perdu que son silencieux arrière, rien de grave. Nous avons roulé tous les jours pendant 7 à 10 heures, la solidarité féminine, la bonne humeur, les belles rencontres, notre filleul, on en a pris plein les yeux et le cœur. Nous allons vous conter notre aventure d'ici quelques « jours/mois », nous devons juste remettre nos souvenirs, nos photographies et nos films dans l'ordre. Mais vous serez avertis.

Pour les férus de statistiques, nous terminons 69^e sur 183 équipes, il s'agissait quand même d'une course, même si pour nous, le résultat n'a pas une grande importance, notre but ayant été atteint, apporter nos 260 kg de dons et terminer le rallye.

Nous réitérons nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenues. Nous sommes bien entendu à disposition pour tous renseignements, ça ferait très plaisir à Edouard de repartir à l'aventure.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes.

TSS équipe 312
du Trophée des Roses des Sables
Cathy, Babs, Edouard
www.trophee-roses-des-sables.com



Trophée des Roses des Sables



Société de Développement

Chers amies et amis de la Société de Développement, nous voici déjà à la fin de cette année riche en manifestations et à quelques jours de la St-Nicolas.

• Fête de la St-Nicolas et soirée raclette

Le samedi 1^{er} décembre 2012 se déroulera la traditionnelle fête de la St-Nicolas au Châtaignier avec ses bricolages offerts à vos enfants par la société de Développement. Vu le succès remporté par la mise en place de la cantine chauffée devant le Châtaignier l'année passée, nous allons monter une même cantine afin d'avoir encore plus de stands.

Cette année encore, de nombreux stands artisanaux pour vendre des décorations, des bricolages et des cadeaux de Noël. Nous vous attendons nombreux avec vos enfants ou petits enfants pour accueillir comme il se doit St-Nicolas et son compagnon le père fouettard. Ils leur distribueront des cornets surprises. Durant toute la journée seront servies des boissons ainsi qu'une petite restauration dont l'excellente soupe revisitée par Valter et les non moins excellentes tartellettes au citron.

Et pourquoi ne pas prolonger cette St-Nicolas avec une petite raclette avant de rentrer ? C'est pour cela que la SDM dès 16h00 vous proposera quelques raclettes. Une raison de plus de venir nombreux nous trouver ce samedi 1^{er} décembre au Châtaignier.

Vous trouverez le détail du programme de cette fête en dernière page de ce journal.

• Soirée moules frites au Châtaignier

Une nouvelle expérience pour notre société, en effet lors d'une séance, le comité a lancé une idée. Tient pourquoi ne pas faire une soirée moules frites ! Et voilà c'était parti pour une nouvelle expérience... Nous nous sommes donc lancés dans l'organisation d'une soirée moules frites ! Mais sans trop savoir où nous allons, nous nous sommes approchés de M. Eric Gauvin, Chef de notre Auberge communale, qui n'a pas hésité une seconde et il est venu nous donner un sérieux coup de main afin de réaliser cette belle soirée du 29 septembre dernier où pas loin de 300 kg de moules et 60 kg de frites ont été préparées et servies. Un tout grand merci à l'Auberge Communale pour cette aide précieuse avant, pendant et après cette belle soirée. Et un tout grand merci aussi à vous tous qui êtes venus déguster ces excellentes moules.

• Le jeudi 31 janvier 2013, théâtre à la Grande Salle du Mont

Après le succès remporté par la pièce de théâtre jouée en ce début 2012, la Société de Développement et le groupe théâtral de Bellevaux présentera, le 31 janvier 2013, une comédie d'Eric Delcourt, avec une mise en scène de Sophie Pasquet. Ce sera « La sœur du Grec ». En deux mots: Lucas et Camilla, un couple de « bo-bo » parisiens, s'appêtent à passer le réveillon du 31 décembre en station de ski aux Menuires... Mais comment passer un réveillon tranquille quand on cherche un titre pour son prochain bouquin, que sa compagne est au bord de l'explosion, qu'un couple prétend avoir loué le même appartement, qu'un ami psy arrive en pleine dépression et, pour couronner le tout, que sa maîtresse menace de débarquer ?

Une comédie déjantée pour renforcer vos abdominaux... Et surtout passer un bon moment!

Réservez déjà cette date! Tous les détails vous seront communiqués sur notre site internet www.sdlemont.ch et dans le prochain «Aux 4 Coins du Mont».

• Remerciements

Comme chaque année, le comité de la Société de Développement tient à remercier toutes les Montaines et tous les Montains pour leur présence et leur soutien tout au long de l'année lors de nos diverses manifestations, sans oublier non plus nos autorités ainsi que tous les employés communaux qui ont mis à notre disposition toutes les ressources disponibles afin que nos fêtes soient belles et réussies. Merci à vous!

Vous allez, au début de l'année recevoir de notre caissier un tout-ménage dans vos boîtes aux lettres avec le programme 2013 et un BV. Nous espérons que vous en ferez bon usage. Car sans votre précieux soutien notre société n'est pas grand-chose.

Je vous rappelle aussi, mais est-ce nécessaire, que toutes les photos de nos manifestations, toutes les informations sur la Société de Développement et nos manifestations sont en ligne et à disposition sur notre site internet: www.sdlemont.ch

• A vos agendas 2012

Plus qu'une date à mettre en rouge dans vos agendas 2012, si elle ne l'est pas déjà: le **samedi 1^{er} décembre** la célèbre St Nicolas au Châtaignier avec cette année encore une cantine chauffée à l'entrée du Châtaignier.

• A vos agendas 2013

Je vous transmets quelques dates de manifestations à y inscrire:

Le **jeudi 31 janvier 2013** «La Sœur du Grec» comédie déjantée pour renforcer vos abdominaux, à la grande salle. Le **mercredi 13 février 2013**, l'assemblée générale et l'accueil des nouveaux habitants du Mont. Le **samedi 11 mai 2013**, La fête de mai sur la place du Petit-Mont. Le **vendredi 2 août 2013**, la célèbre Torrée au Châtaignier. Le **samedi 28** et le **dimanche 29 septembre 2013**, exposition et sortie champignons au Châtaignier et le **samedi 7 décembre 2013**, la St-Nicolas au Châtaignier.

Le comité se réjouit sincèrement de vous accueillir nombreuses et nombreux lors de nos manifestations afin de partager un moment de rencontre et d'amitié avec vous. Et nous profitons de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2013.

Alexandre Cevey
Président

LE GROUPE THÉÂTRAL DE BELLEVEAUX
présente une comédie de **Éric Delcourt**

LA SOEUR DU GREC

Mise en scène
Sophie Pasquet

Avec
Catherine Kramer
Sabine Meyer
Sarah Meyer
Vincent Demont
Alexandre Dietrich
Jean-Claude Rudaz

Décors
Tiffany Bugnon
Katia Panchaud
Claude Andrey
Didier Meyer

Technique
Rosa-Maria Robleda

2012

FS SIA
Fédération suisse
des sociétés théâtrales
d'amateurs



Echo des Bois

Les répétitions de l'Echo des Bois battent leur plein, en effet, suite à notre appel de renfort, nous atteignons un effectif de 50 chanteurs environ, nous en sommes très contents et encore merci à tous ceux qui nous ont rejoints pour cette nouvelle aventure sous la baguette de notre jeune directeur dont l'enthousiasme et la joie sont très communicatifs.

Pour ces concerts classiques, nous allons vous interpréter la **Messe brève** de Charles Gounod accompagné à l'orgue par Madame Imseng organiste titulaire au temple du Mont, puis 6 autres pièces comme par exemple le

Jubilate Deo de Mozart et un **Ave Maria** de Etienne Causaz.

Nous vous réservons le programme exact pour le prochain journal, notez déjà par contre les 3 dimanches suivants:

- **3 mars 2013** au Temple du Mont à 17 h 00
- **10 mars 2013** au Temple de Savigny à 17 h 00
- **17 mars 2013** à l'Eglise de Bottens à 17 h 00

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux pour partager ces moments privilégiés. En attendant, nous vous donnons rendez-vous au Châtaignier le samedi 1^{er} décembre 2012 pour nos traditionnelles saucisses de la Saint-Nicolas.

Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous et à bientôt.

Le comité



Jean-Luc Lahaye (à g.), parrain du FC Le Mont, en compagnie de Serge Duperret, Président



Jean-Pierre Mader, avec le maillot du club



FC Le Mont

Cette année, le FC Le Mont fête son 70^e anniversaire, un septuagénaire qui se porte plutôt très bien... Avec 220 juniors le FC Le Mont propose aux jeunes passionnés de football de pratiquer leur sport dans des conditions idéales. De plus, le FC le Mont est partenaire de Team Vaud, la section football élite du Canton, le président Serge Duperret fait d'ailleurs partie de son comité. Le club présente deux aspects du football: le foot plaisir avec trois équipes d'actifs, vétérans compris, toutes les catégories juniors. Et le football élite est représenté, par la collaboration avec Team Vaud pour les meilleurs juniors, et par l'équipe première qui évolue en Première Ligue Classic. Huit joueurs qui évoluent dans la pre-

mière équipe sont issus de Team Vaud, quatre viennent du FC Sion et les joueurs venant de l'extérieur sont au club depuis plusieurs années maintenant, installés et travaillant dans la région. Deux joueurs de la première équipe s'occupent de l'école de foot. Toutes les manifestations organisées par l'équipe évoluant en Première Ligue profitent à tout le club puisqu'une partie des recettes est rétrocédée directement au mouvement junior. Chaque section se gère de façon autonome, mais bien évidemment c'est l'équipe première qui génère le plus de revenus du fait qu'elle évolue à un niveau supérieur. Pour conclure cette année anniversaire, le club organise une grande soirée années 80, qui aura lieu le 15 décembre à la grande salle du Mont. Une affiche prestigieuse puisque seront présents **deux artistes vedettes du nouveau film « Stars 80 »** (sortie officielle le 24 octobre), **Jean-Pierre Mader** et ses tubes « Macumba, Disparue, Un pied devant l'autre », et le

parrain du club **Jean-Luc Lahaye** ! Un DJ français, spécialiste des remix 80, et le Temps des Tubes (reprises des grands succès 80) seront également de la fête (une petite restauration chaude et des bars seront évidemment à disposition). L'entrée est fixée à Fr. 45.-, il est d'ailleurs fortement conseillé de réserver rapidement par e-mail à :

info@swissfootballcom.com.

Pour conclure, précisons encore qu'au moment de rédiger ce texte, l'équipe première est deuxième du classement avec une majorité de jeunes formés dans la région, et que grâce au football, toute la suisse connaît le Mont-sur-Lausanne... Cette belle aventure ne serait pas possible sans le soutien des sponsors, de nos supporters qui suivent le club partout, et de la Commune qui permet à tous les footballeurs du Mont de vivre leur passion dans un environnement très favorable.

*Alain Marie, Communication
Serge Duperret, Président*



La première équipe du FC Le Mont, saison 2012-2013

La Confrérie affirme son soutien

Depuis sa création, il y a une quinzaine d'années, la Confrérie du FC Le Mont LS n'a cessé d'apporter son soutien au club. Conformément à ses buts, elle a dispensé aussi bien son aide financière directe que son aide matérielle en participant à l'achat de divers équipements sportifs utilisés par toutes les équipes du club.

• Un souffle nouveau

L'entrée l'automne passé dans les nouvelles installations, a suscité un regain d'intérêt envers le club qui a vu un renforcement de ses bases par la venue de nombreux jeunes joueurs. De plus, l'émulation de l'équipe fanion qui joue les premiers rôles en 1^{re} ligue classique, amplifie cet effet réjouissant. Nul doute que l'Esplanade du Châtaignier sera encore pour longtemps un lieu de rencontre privilégié pour tous les amis du sport et du football.

• De nouveaux objectifs

La confrérie du FC Le Mont LS entend bien poursuivre ses efforts et les renforcer. Des projets, comme l'installation des tribunes couvertes à la charge du club par exemple, pourront voir le jour grâce à la participation de tous, bénévoles, supporters, amis, sympathisants et sponsors. La Confrérie souhaite s'inscrire ici comme fer de lance dans les projets actuels et futurs.

• Tous unis pour gagner

Pour participer de façon plus conséquente à l'essor et au développement de notre club, la Confrérie lance une opération de recrutement de nouveaux membres. Moyennant une cotisation annuelle, vous pourrez témoigner votre soutien au club, tout en bénéficiant d'avantages non négligeables. De plus, les diverses activités de la Confrérie vous permettront de rencontrer d'autres membres et personnalités avec lesquels vous pourrez tisser des liens aussi bien professionnels que personnels.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous remercie d'avance de votre intérêt.

• Renseignement et inscription à l'adresse suivante :

j.antille54bluwin.ch

ou directement au
Secrétariat du FC Le Mont LS
« Confrérie »
Esplanade du Châtaignier
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Joseph Antille
Président de la Confrérie

Section juniors

Difficile fin de premier tour pour nos équipes, météo très défavorable et terrains souvent impraticables dans la région, d'où un grand nombre de matchs renvoyés.

Mais, bonne première partie de championnat des équipes de notre section, comme le souligne notre responsable

technique Jean-Bernard, 30 % des résultats sont supérieurs à la saison passée à la même époque, bravo aux équipes et à leurs responsables, mais attention ce premier tour n'est pas terminé, donc pas de relâchement.

La Deux, tient encore une fois les premiers rôles et est bien placée en embuscade derrière l'équipe de tête qu'elle va rencontrer lors du dernier match de



FC Le Mont - Ecole de foot

Photo: FC Le Mont

cette année. Pour **la Trois**, comme la saison dernière tient bon dans le groupe de tête.

Pour les juniors, difficile début des **A**, incomplets pour les premiers matchs, d'où cumule de défaites puis grosse amélioration depuis le milieu de ce premier tour, les **B** peu de points à ce jour, mais avec des matchs renvoyés encore à jouer, peuvent combler leur retard, les **C** quant à eux, nous font un magnifique début de championnat, second au classement à trois petits points de l'équipe de tête qu'ils n'ont pas encore rencontré. Pour les **D1** pas beaucoup joués, nombreux renvois donc classement pas à jour et pour les **D2**, milieu de classement, aussi des matchs à rattraper.

Pour les plus petits, du secteur initiation, pas de résultat, ni de classement, foot basé sur le jeu et la progression, qui, il faut bien le reconnaître nous font un plaisir énorme grâce au très bon travail de leur coach.

• Ecole de foot

Pour les 5-6 ans, passionnés ou tentés par le foot, l'école de foot a repris son activité tous les mercredis à 16h00 sous la direction de deux joueurs de l'équipe fanion. Inscriptions sur place.

• Stage octobre JE et F1

Du 22 octobre au 24 octobre 2012, c'est déroulé un stage de foot sur les terrains du Châtaignier avec 37 enfants âgés de 9 à 11 ans et venant des équipes E et de la F1 du club. Ils ont été accompagnés par quatre entraîneurs dont un joueur de la première équipe et soutenu par l'intendance du club pour les repas de midi.

Ces trois jours ont permis aux enfants de vivre leur passion durant les vacances scolaires. Les objectifs étaient que les joueurs apprennent de nouvelles choses, tournées vers un football allant de l'avant, tout cela avec plaisir. C'était aussi pour ces jeunes une occasion de rencontrer les copains des autres équipes. Il est aussi à relever l'attitude très positive des jeunes et le respect entre eux et entre les encadrants, cela donne une image d'une jeunesse qui, contrairement à ce qu'on entend parfois, sait très bien se comporter. Bravo donc, à tous ces jeunes pour leur engagement et leur travail durant ces 3 journées.

Bertrand Martinelli Go



Stage des juniors E et F1

Photo: FC Le Mont



FSG Le Mont

Recherche de moniteurs/monitrices

Chers amis de la FSG Le Mont,

De nombreux Montains, jeunes et moins jeunes, se retrouvent avec plaisir chaque semaine pour partager de bons moments lors des diverses leçons de gym.

Grâce à une équipe de moniteurs et monitrices enthousiastes et motivés, nous préparons chaque année un beau spectacle que les gymnastes vous présentent avec énormément de plaisir.

Pour que cette tradition puisse perdurer, nous avons besoin de nouvelles forces. Deux groupes sont à la recherche de nouveaux moniteurs ou nouvelles monitrices.

Il s'agit des groupes suivants :

- **Enfantines (4 à 6 ans)**

Leçons le mardi, 17h 15 à 18h45
à la salle de gym du Mottier

Contact:

Anne-Laure Brandt, 079 825 34 23

- **Agrès filles (7-16 ans)**

Leçons le mercredi, 18h00 à 20h00
à la salle de gym du Mottier

Contact:

Pascal Graf, 079 658 24 16

Si vous êtes intéressé(e) à rejoindre l'un ou l'autre de ces groupes, n'hésitez pas à nous contacter.

La FSG Le Mont vous souhaite à tous de très belles Fêtes !

Isabelle Rochat
Présidente technique

Prochains journaux

Parutions

Articles

Fin janvier

5 janvier

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 651 91 91

Fax 021 651 91 92

Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Pétanque du Mont

Rencontre avec nos Sponsors et Amis !

Comme chaque année, à l'approche de l'automne, c'est un immense plaisir que de convier au boulodrome, celles et ceux qui soutiennent financièrement notre club, tout au long des années et saisons, nos sponsors. Cela s'est passé **vendredi 14 septembre 2012**, sous une météo clémente, qui a permis de nous mesurer sur les pistes extérieures.

Cette rencontre a réuni 18 doublettes. Trois nouvelles entreprises sont à citer cette année. Il s'agit de Daniel Schwab électricité au Mont-sur-Lausanne, Fuegotec SA, machines pour le traitement de la monnaie, à Cugy et la Boucherie Perroud, à Epalinges. Merci à vous et bienvenue parmi et chez nous. Pour faire patienter les gens présents jusqu'au repas, un petit tournoi de pétanque a été mis sur pied et suivi d'un apéritif de circonstance. Pour le repas du soir, nous avons fait appel à notre nouveau boucher précité. Préparées et servies par le sympathique et énergique Omar, les diversités de grillades et salades proposées nous ont régalingées. D'ailleurs, en observant les nombreux déplacements des participants devant la table d'Omar, on devinait l'appréciation et la satisfaction de chacun quant à la qualité de la marchandise servie. Merci à la Boucherie Perroud et à son personnel. N'oubliez pas de penser à eux en cas de besoin. Ils assurent également un service traiteur très apprécié. D'une manière tout à fait informelle, je cite tout de même les vainqueurs de cette édition. A la **3^e** place : Hauswirth Imprimeurs, au Mont-sur-Lausanne, à la **2^e** place : Baudin Transports, à Bussigny-près-Lausanne et **les vainqueurs : Yves Spanhauer et son papa**, du Mont-sur-Lausanne, pour la seconde année consécutive. Pour conclure au nom du comité de la Pétanque du Mont-sur-Lausanne, je remercie chacune et chacun pour son soutien inconditionnel, son fair-play et la bonne humeur transmise et échangée au cours de cette soirée.

2012 arrivant à son terme, le comité de la Pétanque du Mont-sur-Lausanne vous souhaite de passer d'agréables et joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour 2013 qui pointe déjà son nez.

Francis Etienne



Tennis-Club Le Châtaignier

Comme un air de coupe Davis au TCC

Le 29 septembre, le tennis club fêtait ses 30 ans et l'inauguration de ses locaux rénovés.

Plus de 200 personnes, invités, membres du club et leur famille ont répondu présent à l'invitation lancée par la commission d'organisation spécialement créée à cette occasion.

La première partie a débuté avec quelques animations, notamment le concours de vitesse de service.

Le moment phare de la journée était sans nul doute le match de démonstration entre 2 joueurs qui ont largement contribué à la gloire du tennis suisse.

D'un côté **Jakob Hlasek**, ancien N° 7 mondial en simple et N° 4 en double. Durant sa carrière, il a remporté 5 titres en simple et une vingtaine en double, notamment Roland Garros. Et puis bien sûr, fait majeur, il est l'un des deux seuls joueurs helvétiques à avoir disputé une **finale de coupe Davis**. C'était en 1992, avec Marc Rosset face aux USA de Messieurs Agassi, McEnroe, Courier et Sampras.





De l'autre côté **Michel Kratochvil**, meilleur classement 34^e mondial. Il a **participé à 2 deux finales** et a joué une **demi-finale de coupe Davis**, face à l'Australie.

Bien que retraités du tennis professionnel, les deux protagonistes ont encore un super-classement au niveau national (respectivement N4 et N2 pour les connaisseurs).

Pour ce match de gala, nous avons pu compter sur l'aide de nos juniors. Six d'entre eux se sont prêtés aux jeux des ramasseurs de balles. Sans oublier l'**arbitre**, rôle que notre professeur principal **Philippe Bertrand** a assuré avec maîtrise. Et ce n'était pas évident car la balle allait très vite...

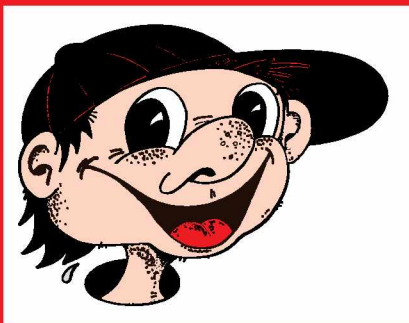
Pendant plus d'une heure, les joueurs ont ravi un public conquis. Ils ont distillé des coups rapides, précis et avec une certaine dose d'humour. Deux ramasseurs de balles ont eu le plaisir de faire des échanges avec les joueurs.

Une courte partie officielle animée par notre **Présidente Marie-José Enz** suivit cette rencontre. Grâce à notre **Président d'honneur, M. Auguste Wieland**, véritable mémoire du Club, nous avons pu nous replonger dans les méandres de la création du TCC.

Après les mondanités, un magnifique cocktail préparé par **notre restaurateur Pierre-Michel Meylan** et son équipe fut servi aux invités en présence des joueurs. Ils se sont aimablement prêtés aux différentes dédicaces et photos demandées par les groupies.

A voir le plaisir et le sourire qu'avaient les différents participants en quittant les lieux, cette journée fut une belle réussite et restera longtemps dans les mémoires du Club.

*Pour la commission d'organisation
Philippe Ryffel*



Samedi 1er décembre St-Nicolas

sur

l'Esplanade du Châtaignier

De 9h30 à 16h - marché de Noël

Une vingtaine de commerçants et artisans
vous attendent!

Crèche vivante, contes pour enfants

avec petite restauration et boissons

De 10h à 14h - bricolages

Bonhommes en pâte et bricolages de Noël

Dès 11h30 - arrivée de St-Nicolas

Accompagné du Père fouettard

A 12h30 - cornets « surprise »

distribués aux enfants par St-Nicolas



Dès 16h00 - PROLONGATION

Soirée RACLETTES préparée

par la

**Société de développement
du Mont-sur-Lausanne
www.sdlemont.ch**

